



Hendrik Davi

Chercheur en Ecologie et député de Marseille

Abonné-e de Mediapart

BILLET DE BLOG 26 JUIN 2026

## Pourquoi j'ai voté pour la loi constitutionnelle pour une Corse Autonome

Dans cette note de blog, j'explique pourquoi contrairement à certains de mes camarades j'ai voté POUR le projet de loi constitutionnelle pour une Corse autonome au sein de la République

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

Cette semaine, l'Assemblée nationale a voté la Projet de loi constitutionnelle pour une Corse autonome au sein de la République par 271 voix pour, 202 contre et 64 abstentions. La gauche s'est divisée sur le sujet. Deux insoumis, cinq socialistes, six députés du groupe communiste et ultra-marin et cinq membres du groupe écologiste et social auquel j'appartiens ont voté contre. Mais l'immense majorité des députés élus avec l'étiquette NFP (134) ont voté pour, comme moi.

Les arguments de ceux qui ont voté contre ont largement été développés. Mon ami Alexis Corbière a notamment expliqué son point de vue dans une [tribune dans l'humanité](#). Il craint notamment que cette autonomie donnée à la Corse au nom du « *lien singulier avec la terre Corse* » ouvre pour reprendre ses termes, « *une boîte de Pandore identitaire* ». D'autres se sont inquiétés du fait que cette proposition de loi puisse ouvrir la possibilité de régressions sociales, par exemple, permette à la Corse d'être moins-disante socialement ou écologiquement.

### L'autonomie une revendication ancienne

Ces inquiétudes sont légitimes, mais, à mon avis, elles ne peuvent justifier un vote contre. D'abord, rappelons que l'octroi d'un statut d'autonomie pour la Corse est une revendication très ancienne des militants nationalistes corses. En 1731, dans le *Manifeste des patriotes corses*, lors du soulèvement contre Gênes, il était écrit « *Les chefs insurgés réclament une constitution propre à la Corse et refusent la tutelle génoise, invoquant le droit naturel du peuple corse à se gouverner* ». En 1755, la Constitution de Paoli stipule : « *La Corse est à elle-même sa propre loi* ». L'île de Beauté reste un État indépendant pendant 14 ans, jusqu'à l'annexion armée par la France en 1769. Plus récemment, en 1971 l'ARC[1] publie un manifeste réclamant un statut d'autonomie politique pour la Corse. En 1974, le communiqué fondateur du FLNC[2] pose comme objectif l'indépendance totale de la Corse et la reconnaissance du peuple corse comme peuple distinct. En 1977, il y a presque 50 ans, l'UPC[3] publiait une première formulation programmatique complète d'un statut d'autonomie réclamant (i) une assemblée de Corse élue (ii) la coofficialité du corse, et (iii) une autonomie de gestion sur les ressources naturelles.

### L'autonomie une revendication démocratique

Évidemment, certains pourraient objecter que cette revendication autonomiste n'est pas partagée par la population corse. Mais **tous les résultats électoraux récents invalident cette objection**. En 10 ans le bloc nationaliste est passé de force d'opposition à une hégémonie totale de la politique territoriale corse aujourd'hui. Aux élections territoriales de 2015, ils obtenaient au second tour 35,3%, puis 56,2% en 2017 et 70,1% en 2021. Aux législatives, ils sont passés de 1 à 3 élus. Les faits sont têtus, les Corses plébiscitent les autonomistes. Accéder à cette demande est juste démocratiquement, comme le serait de renoncer à la réforme des retraites...

### L'autonomie oui, mais pas celle-là ?

Certains députés ont expliqué qu'ils étaient pour un processus d'autonomie, mais pas pour ce texte-là. Le problème, c'est que voter contre ce texte, c'était stopper un processus long commencé il y a plus de trois siècles, et qui s'est accéléré ces dernières années.

La mobilisation corse sur cette question a ouvert une fenêtre. Rappelons que d'énormes manifestations impliquant en particulier la jeunesse ont suivi l'[agression violente d'Yvan Colonna](#), le 2 mars 2022, à la prison d'Arles. En réaction, [plusieurs députés corses](#) ont convoqué une conférence de presse à l'Assemblée nationale, demandant l'ouverture de discussions sur le statut de l'île. En mars 2022, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin déclare que l'État est prêt « à aller jusqu'à l'autonomie » et ouvre le processus dit de « Beauvau ». C'est une opportunité historique. En juillet 2023, l'Assemblée de Corse adopte à 46 voix sur 63 une délibération dite « Autonomia », posant les objectifs d'un statut d'autonomie, parmi lesquels une clause de non-régression sociale et environnementale. Après plusieurs mois de négociations entre les élus corses et le ministre de l'intérieur, un projet d'écriture constitutionnelle est arrêté, soumis au vote de l'Assemblée de Corse et **adopté à l'unanimité moins une voix** (indépendantiste).

Alors évidemment, les députés français ont leurs mots à dire. Mais bloquer un processus de deux ans, avec un texte adopté à la presque unanimité de l'Assemblée de Corse, c'est quand même **une entorse majeure** à un principe fondamental pour moi qui est « **le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes** ».

## La Corse n'est pas une colonie ?

Ce qui vaut pour les Ukrainiens, les Palestiniens, les Ouïghours ou plus proche de nous les Kanaks, ne vaudraient pas pour les Corses, car ils n'ont pas subi de vraie colonisation et ne sont pas vraiment opprimés. C'est ce que j'ai entendu dans les débats. Examinons cela en détail.

Historiquement, la Corse passe aux mains d'une première puissance, Gênes, entre le XV<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'autorité de cette dernière est constamment contestée. En 1729 éclate un soulèvement général, souvent considéré comme la première guerre d'indépendance corse. Il aboutit à la première République, avec Pasquale Paoli à sa tête, qui établit **une constitution, crée des institutions, fonde une université à Corte, bat la monnaie**. C'est donc un État fonctionnel pendant 14 ans, admiré par Rousseau et les philosophes des Lumières. Gênes, étant incapable de reprendre l'île, demande à la France d'y rétablir l'ordre en 1768<sup>[4]</sup>. Louis XVI envahit alors la Corse, mais perd la bataille de Borgo en octobre 1768. Versailles se venge et envoie 15 000 hommes qui permettent à la France de gagner la bataille de Ponte Novo en mai 1769. Cette conquête a fait des milliers de morts entre les combats, les exécutions de représailles et la fuite, sur une population de seulement 120 000 habitants. Pour mesurer l'état d'esprit des militaires français, citons Alexandre de Roux de Laric, officier d'état-major en Corse qui écrit : « *L'on espère que le mois ne se finira pas qu'on soit venu à bout de détruire entièrement cette race* ».

Historiquement, la Corse a donc été, même si ce fut bref, un proto-État-nation, avant d'être une colonie française. C'est une île qui dispose d'une langue et d'une identité propre.

Mais de toute façon la production d'un peuple est toujours **un processus historique**, processus qui se construit notamment **au travers des luttes**. Et dans le cas corse, il faut faire preuve d'une certaine cécité politique et historique pour ne pas voir qu'il y a eu colonisation et réaction à la colonisation.

## Les Corses ne sont pas opprimés ?

C'est l'autre argument des détracteurs de l'autonomie que j'ai pu entendre. Or, la Corse a d'abord connu un faible développement économique, **du fait de son statut de colonie**. La loi douanière entre 1818 et 1912 permettait de détaxer les importations provenant de France et de taxer les exportations de Corse.

« *L'île devenait un marché modeste, mais captif pour les producteurs provençaux qui embarquaient leurs produits sur les navires dans le port de Marseille. Les producteurs insulaires (...) étaient pour leur part triplement pénalisés : les produits qu'ils fabriquaient étaient désormais inexportables, le marché insulaire était bien trop étroit pour suffire à les écouler et la concurrence des produits qui venaient de Marseille, exempts de toute taxe, était totalement insoutenable* »<sup>[5]</sup>.

La continuité territoriale décidée dans les années 1970 n'a rien arrangé, puisqu'elle mettait en concurrence des productions métropolitaines ayant bénéficié des gains de productivité associés à la révolution industrielle et des productions insulaires qui n'avaient pas les mêmes niveaux de productivité.

En outre, la Corse a payé, comme d'autres colonies, un lourd tribut humain lors de la Première Guerre mondiale (entre 10 000 et 16 000 morts selon les sources<sup>[6]</sup>), qui demeure profondément ancré dans la mémoire collective insulaire. Cette utilisation des colonisés comme « chair à canon » est un grand classique des situations de domination coloniale. Le 173<sup>e</sup> régiment d'infanterie, composé de Corses, fut envoyé en première ligne à l'instar des tirailleurs sénégalais.

L'assimilation linguistique a été particulièrement brutale et la reconnaissance de la langue corse tardive. Enfin, le stigmate contre les Corses, véritable racisme des métropolitains, est bien vivace et nous avons pu encore en voir quelques traces dans les débats parlementaires.

### **La gauche, la République et les revendications identitaires des dominés**

Les processus coloniaux, comme le patriarcat, la lutte des classes ou le racisme, provoquent **des réactions que l'on peut qualifier d'identitaires** chez ceux qui sont opprimés : le black power, la marche des fiertés, le port du Hijab chez certaines jeunes femmes, les « redneck » des mineurs du début XX<sup>e</sup> siècle... C'est un mécanisme dialectique bien connu de tous les marxistes. Cette réaction « identitaire » permet l'organisation séparée des opprimés vis-à-vis de leurs oppresseurs via une valorisation du stigmate. C'est cette nécessité qui justifie, selon moi à certains moments des organisations séparées : des mouvements autonomes, des réunions non mixtes de femmes ou de personnes racialisées. Tout l'enjeu de la gauche est d'aider ces **phénomènes d'auto-organisation**, sans que cette séparation n'aboutisse d'une part à **un morcellement infini du corps social et politique** et d'autre part à **des régressions identitaires** favorisant les idéologies d'extrême droite. Qualifier toute réponse identitaire des dominés de réactionnaires, c'est nier ces oppressions multiples. Mais surtout, c'est ne pas comprendre qu'il existe une différence de nature entre une **réponse identitaire qui vise à légitimer une domination** (le masculinisme, le racisme) et une réponse identitaire qui vise à combattre une domination (l'organisation des peuples premiers en Amazonie, le féminisme, les « black Panther »). Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas critiquer et être attentif aux tentations réactionnaires des luttes de libération nationale, mais il faut bien comprendre cette différence de nature.

Pour revenir à la Corse, je comprends que la périphrase « *lien singulier avec à la terre Corse* » ait posé un problème politique à mes camarades. Mais nous ne pouvons pas sortir cette phrase d'un contexte historique vieux de 300 ans et quiconque connaît des nationalistes corses voit très bien ce que recouvre cette formule. Il ne faut pas la comprendre avec nos lunettes de Français, hantés par le risque d'accession du RN au pouvoir, mais en comprenant le sens que les Corses donnent à la formule.

Le vrai débat concret en réalité, concerne le « statut de résident » devenu dans le texte « statut de résidence » qui permet **de conditionner l'achat immobilier** à une durée de résidence afin de lutter contre la spéculation. Selon l'INSEE, la moitié des propriétaires de logements en Corse est multipropriétaire et ils détiennent à eux seuls 74 % du parc de logements insulaires. La propriété se concentre davantage sur l'île que sur le continent<sup>[7]</sup>. Ces multipropriétaires possèdent principalement leurs logements dans les communes touristiques de taille moyenne. La lutte des nationalistes corses a beaucoup porté sur cette spéculation et les dégâts environnementaux qu'elle cause, nous ne devons pas l'oublier.

Les Corses nous alertent sur un débat qui concerne tous les Français : que fait-on contre l'accaparement de nos terres, de nos forêts et de nos logements par les plus riches, qu'ils soient Français, Chinois, Anglais, Russes ou Qataris ? Si nous ne répondons pas à cette question, nous laisserons les réflexes identitaires se multiplier et le RN progresser.

<sup>[1]</sup> Action pour la renaissance de la Corse

<sup>[2]</sup> Front de libération nationale corse

<sup>[3]</sup> [Unione di u Populu Corsu](#)

<sup>[4]</sup> Ce ne fut pas à proprement parlé une vente. Mais l'autorisation d'occuper le littoral contre la promesse faite à Gene de pouvoir récupérer l'île une fois pacifié contre remboursement des frais occasionnés par la conquête.

<sup>[5]</sup> Sampiero Sanguinetti, « Pourquoi la Corse a cessé de produire », Rivista Robba, 25 mars 2022, [m.rivistarobba.com](http://m.rivistarobba.com)

[6] <https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2014-1-page-49>

[7] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8734781#>

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

---

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.  
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau